



Association Générale des Étudiants du Collège Édouard-Montpetit (Campus Longueuil) inc.

945, Chemin de Chambly, Longueuil (Québec) J4H 3M6

Tél. : (450) 679-7375 Téléc. : (450) 646-6329

Courriel : agecem@agecem.qc.ca Site Web : www.agecem.qc.ca

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire de
l'ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS DU COLLÈGE ÉDOUARD-MONTPETIT
convoquée le **11 mai 2005** à 12h au local C-30 du siège social.

Le quorum étant constaté, l'assemblée est ouverte par **Étienne Hudon-Gagnon** à **12h50**.

1. Ouverture de l'Assemblée

2. Nomination d'un président d'assemblée

Il est proposé par Gabrielle Murphy

Appuyé par Vicky Frou

« Que Simon Lapointe soit président d'assemblée »

Aucune demande de vote

La proposition est adoptée à l'unanimité

3. Nomination d'un secrétaire d'assemblée

Il est proposé par Gabrielle Murphy

Appuyé par Vicky Frou

« Que Roxane Lavertue soit secrétaire d'assemblée »

Aucune demande de vote

La proposition est adoptée à l'unanimité

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée
2. Nomination d'un président d'assemblée
3. Nomination d'un secrétaire d'assemblée
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour
5. Lecture et adoption des derniers procès verbaux
6. Retour sur le plan d'action
7. Bilan financier de la grève
8. Prise de positions politiques
9. Prises de positions environnementales
10. Présentation du nouvel exécutif
11. Levée de l'assemblée

Il est proposé par Louis-Philippe Savoie

Appuyé par Nicolas Rodrigue

« Que soit ajouté le point « prise de position pédagogique » au point 11, décalant tous les points subséquents. »

Aucune demande de vote

La proposition est adoptée à l'unanimité

Il est proposé par Louis-Philippe Savoie

Appuyé par Nicolas Rodrigue

« Que l'ordre du jour soit adopté tel que modifié »

Aucune demande de vote

La proposition est adoptée à l'unanimité

5. Lecture et adoption des procès verbaux du 2 Février au 5 avril

Roxane Lavertue, François Gervais puis Étienne Hudon-Gagnon font la lecture des procès verbaux du 2 février, du 2 mars, du 7 mars, du 10 mars, du 14 mars, du 18 mars, du 29 mars, du 31 mars et du 5 avril.

Il est proposé par Gabrielle Murphy

Appuyé par Vicky Frou

« Que les procès verbaux du 2 février au 5 avril soit adoptés en bloc »

Aucune demande de vote

La proposition est adoptée à l'unanimité

6. Retour sur le plan d'action

6.1 Frais TAN

Simon Lapointe cède la parole à Étienne Hudon-Gagnon, président de l'AGECEM qui expose la situation par rapport au plan d'action suite à l'augmentation des Frais TAN (de toute autre nature) par la direction du collège.

Étienne Hudon-Gagnon souligne que l'AGECEM a un mandat contre l'augmentation de 5\$ des Frais TAN et continuera de suivre de très près ce dossier.

6.2 103 millions

La dernière offre du ministre Fournier à été adoptée à majorité par les étudiants du collège Édouard-Montpetit membres de l'AGECEM, soit au 2/3.

À la demande des 103 millions, nous considère avoir eu gain de cause suite à une offre de 483 millions sur 5 ans.

La situation concernant les prêts et bourses pour cet été, soit que le ministre ne donnera pas un rond est expliquée; des pressions seront effectués sur le gouvernement à cet égard.

6.3 Tarif universel à la RTL

Étienne Hudon-Gagnon cède la parole à Benjamin Groulx qui expose la situation par rapport à la requête d'obtenir un tarif universel à la RTL.

Moyens de pression : rédaction d'un argumentaire; circulation d'une pétition dans les cégeps, les écoles secondaires, métro Longueuil et autre (un peu plus de 800 signatures), assiste et fait pressions aux conseils municipaux en vue des élections municipales.

Demande la création d'un comité d'étude dans un cadre financier en collaboration avec l'exécutif de la RTL et ? Pauline Marois? Pour avoir gain de cause.

6.4 Semaine JP et nouveau calendrier

Étienne Hudon-Gagnon cède la parole à Martin Boire qui expose la situation concernant la semaine JP et le nouveau calendrier.

Depuis 2 ans, il existe une semaine JP à la session d'automne, la session passé, la direction a remis en cause l'utilité de cette semaine JP. La direction a proposé l'abrogation de cette semaine et a adopté un nouveau calendrier pour la session automne 2005; Conjointement avec les professeurs, l'AGECEM représentant les étudiants fait passer une pétition contre cette nouveau calendrier incluant l'abrogation de la semaine JP.

En début de session prochaine, la Commission des études établira un consensus quand à l'adoption de ce nouveau calendrier.

Info : la session prochaine, l'impact qu'aura ce calendrier sera le retard d'une semaine de la rentrée.

6.5 Politique Verte

Martin Boire cède la parole à Amélie Trottier-Picard.

Amélie Trottier-Picard, entrée en poste en février dernier, exprime sa difficulté à comprendre son poste vue que Guy Bédard est malade.

La vaisselle durable en lexan est commandée et devrait arriver dans les semaines suivantes; le coût de cette vaisselle sera probablement aux alentours de 10.00\$

7. Bilan financier de la grève

François Gervais expose la situation financière post-grève.

8. Prise de positions politiques

Il est proposé par Benjamin Groulx

Appuyé par Gabrielle Murphy

« Que l'AGECEM, au moment de remettre les agendas au début de chaque nouvelle session, propose aux étudiante-s qui le désirent de prendre en note leur adresse courriel afin qu'il soit plus facile de contacter et de mobiliser la population étudiante en cas de besoin. »

Aucune demande de vote

La proposition est adoptée à l'unanimité

Il est proposé par Benjamin Groulx

Appuyé par Stéphanie Damay

« Que soit inclus à l'intérieur de l'agenda scolaire une lettre présentant les instances de l'AGECEM à la délivrance de celui-ci »

Il y a demande de vote (sous argument que tout est présenté dans l'agenda)

POUR : 71

CONTRE : 28

ABSTENTIONS : 27

La proposition est adoptée à la majorité

* * * * *

On demande à surveiller les produits vendus en COOP concernant la protection de la langue française (loi 101) et Louis-Philippe Savoie précise que l'AGECEM a un document en révision à ce sujet.

* * * * *

ATTENDU QUE L'AGECEM s'est déjà prononcée contre la guerre en Irak et s'est engagée en 2003 à appuyer le Collectif Échec à la Guerre;

ATTENDU QUE le projet éducatif du Collège Édouard-Montpetit est sensé faire la promotion des valeurs suivantes : le respect de soi, des autres, de l'environnement, la santé, le sens des responsabilités, de l'effort et de l'honnêteté intellectuelle, la créativité, l'ouverture sur le monde, l'engagement social, l'entraide et la coopération, la justice et l'équité;

ATTENDU QUE l'industrie et l'organisation militaire, les conflits armés et la logique guerrière, sont susceptibles de mettre en péril le respect de ces valeurs;

Il est proposé par Gabrielle Murphy

Appuyé par Vicky Frou

« Que l'AGECEM s'oppose à la tenue de toute activité de promotion et de recrutement des Forces Armées Canadiennes sur le territoire du Collège Édouard-Montpetit. »

Il est constaté que c'est tout de même un travail honorable que d'être membre de l'Armée Canadienne et que cette même Armée a plusieurs divisions dont certaines sont à but non violentes et que cette proposition peut entraîner des propos discriminatoires à l'égard d'une classe de travailleurs.

Il est soutenu que même ces classes à but non violentes comme les mécaniciens ou les médecins travaillent pour les classes qui vont à la guerre, sinon même les agents de la paix aident indirectement d'autres à la guerre.

La proposition est donc reprise

Il est proposé par Gabrielle Murphy

Appuyé par Vicky Frou

« Que l'AGECEM s'oppose à la tenue de toute activité de promotion et de recrutement des Forces Armées Canadiennes sur le territoire du Collège Édouard-Montpetit. »

Il y a demande de vote

POUR : 107

CONTRE : 9

ABSTENTIONS : 4

La proposition est adoptée à la majorité

* * * * *

Il est proposé par Pierre-Alexandre

Appuyé par Nicolas Rodrigue

« Que l'AGECEM se positionne contre les machines distributrices de boissons gazeuses pour les remplacer par des machines à jus. »

Le droit au choix personnel sur les breuvages est invoqué.

Il est constaté, par contre, que la Cafétéria, le Café étudiant et les restaurants autour du CEM peuvent fournir les élèves en boissons gazeuses.

Monsieur Philippe Baril demande un droit de parole

Aucun opposant

Il faudrait spécifier si cette proposition s'établirait pour le monde entier ou pour le CEM seulement

La première proposition est révoquée

Il est proposé par Pierre-Alexandre

Appuyé par Nicolas Rodrigue

« Que l'AGECEM se positionne contre les machines distributrices de boissons gazeuses pour les remplacer par des machines à jus sur le territoire du CEM. »

Il y a demande vote

POUR : 24

CONTRE : 52

ABSTENTIONS : 25

La proposition est rejetée à majorité

Il est proposé par Pierre-Alexandre

Appuyé par Nicolas Rodrigue

« Que l'AGECEM fasse pression pour éliminer les distributrices de boissons gazeuses du Collège Édouard-Montpetit et les remplacer par des distributrices à jus. »

Il y a demande vote

POUR : 58

CONTRE : 18

ABSTENTIONS : 18

La proposition est adoptée à majorité

* * * * *

Il est proposé par Nicolas Rodrigue

Appuyé par Gabrielle Murphy

« Que l'AGECEM fasse pression afin que la COOP devienne propriétaire de la cafétéria »

On rappelle qu'à la dernière appel d'offre la Coop se serait « planté » et que maintenant le contrat avec Aramark fini en 2010, malgré tout il est soutenu que la Coop aurait acquis de l'expérience et qu'elle aurait de meilleures chances.

Il est conclu que la proposition est irrecevable vu les innombrables suppositions

Il est proposé par Louis-Philippe Savoie

Appuyé par Alex Ganivet

« Que la propositions principale soit mise sous dépôt »

Aucune demande de vote

La proposition est adoptée à l'unanimité

* * * * *

Il est discuté que soit amélioré et facilité l'accessibilité au Café étudiant pour les fauteuils roulants et autres personnes handicapés. Il est mentionné que l'année prochaine, les rampes devraient êtres remplacées puisqu'il est vrai que présentement elles ne sont pas tellement sécuritaires.

9. Prises de positions environnementales

ATTENDU QUE le stationnement du Cégep Édouard-Montpetit est en voie de dépasser sa pleine capacité;

ATTENDU QUE la préservation des espaces verts du Collège et le respect de l'environnement dont au cœur des préoccupations étudiantes;

Il est proposé par Stéphanie Demay

Appuyé par Élise Deban

« Que l'AGECEM fasse pression pour que l'agrandissement du stationnement du collège Édouard-Montpetit réserve les meilleurs emplacements aux voitures de covoiturage ceci sans déplacer les emplacements pour les handicapés »

On se demande comment sera contrôlé ces voitures de covoiturage

On suggère des vignettes de couleur différente et si une journée la voiture ne contient qu'un passager soit le conducteur un supplément devra être versé. Les gardiens pourront également faire respecter ces règles.

Il est suggéré qu'un comité d'étude soit mis en place pour palier aux questions liées à ce projet.

La question préalable est demandée par François Gervais

Aucune demande de vote

La proposition est adoptée à l'unanimité

* * * * *

Il est proposé par Alex GanivetBoileau

Appuyé par Jean-Philippe Métote

« Que l'AGECEM produise une recherche sur la baisse probable des coûts de climatisation et pour les autres effets bénéfiques que pourrait engendrer la mise en place d'un projet « toit vert » au CEM dans le but d'implanter ce projet au CEM »

Aucune demande de vote

La proposition est adoptée à l'unanimité

Mathieu Jacques demande la constatation du quorum

Le quorum n'étant pas constaté, l'assemblée est ajournée à 14h17.

Simon Lapointe
Président d'assemblée

Roxane Lavertue
Secrétaire d'assemblée